

Présents : Mmes CABOT, CHAMPOUX, REVILLIER, ROUSTAN (directrice), SAUTET, SIBAUD, VALLOT, VULLO enseignantes

Mrs ELLIOT et WATINE, enseignants

Mmes GALTIER, GRADEA, JOLAIN, MEGRET, représentantes des parents d'élèves

M COLLIN, représentant des parents d'élèves

Mme PELLETIER, service enseignement, mairie de Riom

Absents :

Mme SANCIER, Inspectrice de l'Education Nationale, excusée

M VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires, excusé

M EGLIZOT, DDEN, excusé

Mme MOURNIAC-GILORMINI, conseillère municipale,

1°) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Taux de participation : 76,64%

MEGRET Caroline, POTTIER André, LOPITAUX Christine, ZAMBONETTI Kevin, GALTIER Claudine, COLLIN Guillaume, GRADEA Elise, DAUVERGNE Fabienne, BEATRIX Julien, VESVRE Blandine, titulaires

LAISSAOUI Fathia, BACHELLERIE Virginie, MINCHERO Paul, VIALARD Christelle, GIOUX Mariette, JOLAIN Jeanine, POBEDINSKY Benoit, PECOUL Cécile, FAURE Sidonie, LOPITAUX Garance, suppléants

Pour communiquer avec les représentants des parents d'élèves : apejeanrostand.riom@gmail.com

2°) Effectifs de rentrée / équipe éducative

8 AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) sont présentes sur l'école.

Effectifs de l'école : 206 élèves pour 8 classes, soit une moyenne de 25,75.

Répartition dans les classes : CP M Watine = 22 (dont 2 ULIS) ; CP-CE1 M Elliot= 24 (dont 4 ULIS) ; CE1 Mme Sautet= 25 ; CE1 - CE2 Mme Vallot = 26 (dont 3 ULIS) ; CE2-CM1 Mme Cabot= 27 (dont 4 ULIS) ; CM1 Mme Roustan et Mme Vandemoortele = 26 (dont 4 ULIS) ; CM1-CM2 Mme Vullo = 27 (dont 4 ULIS) ; CM2 Mme Champoux et Mme Uberti = 29 (dont 3 Ulis) ; Ulis Mme Sibaud = 12 ; Ulis Mme Revillier = 12

3°) Règlement de l'école 2023-2024

Lecture du règlement modifié.

Ce règlement est adopté à l'unanimité. Il sera transmis à chaque famille et affiché devant l'école.

4°) Présentation du PPMS – Sécurité dans les écoles

Le protocole PPMS a été établi en collaboration avec les services de la mairie. Il est commun aux deux écoles, maternelle et élémentaire ainsi qu'au périscolaire.

Mme Roustan est le Référent Unique de Sécurité sur temps scolaire et lorsqu'elle se trouve dans l'établissement. Mme Dumery est la suppléante. Si aucune des deux n'est présente lorsque l'alarme se déclenche (en dehors du temps scolaire), c'est un personnel mairie qui gère.

Lecture du CR détaillé de l'exercice. Il sera versé sur la plateforme sécurisé des services de l'Education Nationale.

Personnes en observation :

Direction Education Jeunesse Ville de Riom : Mme Pelletier, Mme Fafournoux, Mme Chambriard, Mme Gasbayet

Conseiller pédagogique circonscription de Riom/Limagne : M Prunet

Police (commissariat de Riom) : M. Dupinet

Service Technique Ville de Riom : M. Fournier, Mme Vigier

L'exercice a été préparé avec les directrices de l'établissement le 9 octobre 2023 (Mme Roustan, en qualité de RUS et Mme Dumery, en qualité de suppléante).

Le PPMS papier a été actualisé et prend en compte l'ensemble des locaux scolaires et périscolaires.

L'exercice prévoyait l'évacuation de l'ensemble de l'établissement vers le point de rassemblement situé sur le terrain annexe au parking.

L'exercice a commencé à 10h10.

L'évacuation complète des enfants a duré 5 minutes et 20 secondes.

Tous les enfants ont été évacués sans panique ni bousculade. On peut noter que certains enfants ont eu peur au déclenchement de l'exercice. 2 classes ne sont pas sorties au début de l'exercice car le message n'était pas clair et ne correspondait pas à l'exercice d'évacuation, elles ont été invitées à sortir. Tout le monde est finalement sorti même les agents d'entretien et de restauration.

Points à améliorer :

Modifier le type de sonnerie pour l'évacuation « intrusion » qui engendre une confusion sur la conduite à tenir : modifier par : « évacuation de l'établissement »

Prolonger la durée de l'alerte car trop courte actuellement (environ 20 secondes) : mettre une sonnerie en continu jusqu'à déconnexion manuelle sur bouton d'alerte.

Favoriser les sorties de classes élémentaires en rez-de-chaussée côté cour pour le PPMS évacuation et côté îlot fraîcheur et salle de sport pour les évacuations incendie.

Installer des boutons moletés sur les portillons de la maternelle pour faciliter l'évacuation sans besoin de clé.

Confirmer le fonctionnement du micro de communication en même temps que la diffusion de l'alerte.

Installer des arrêts de porte pour maintien des portes d'évacuation en position ouverte dans les classes.

Il doit être planifié a minima les exercices suivants pendant la durée de l'année scolaire 2023/2024 :

Test d'évacuation INCENDIE pendant le temps scolaire en présence des pompiers : Novembre 2023

Test INTRUSION avec confinement pendant le temps scolaire : Hiver 2023/2024

Test d'évacuation INCENDIE pendant le temps scolaire + sieste : Printemps 2024

Test d'évacuation INCENDIE pendant le temps périscolaire sur la pause méridienne : date à définir

Test INTRUSION avec confinement pendant le temps périscolaire sur la pause méridienne : date à définir

En raison des événements dramatiques de ce vendredi 13/10 où un collègue a été tué dans son établissement, tous les établissements scolaires sont placés au plus haut niveau du plan Vigipirate « urgence attentat ». Les consignes de sécurité sont affichées dans le panneau extérieur devant les portails.

Toute la communauté éducative a participé au moment de recueillement en s'adaptant à l'âge des élèves et reste très vigilante quant aux consignes de sécurité à l'école et aux abords tout en préservant un climat serein et rassurant pour les élèves.

Temporairement, l'accueil périscolaire le matin, et la sortie le soir, se font par la salle de sport.

5°) Projets dans les classes / sorties

Sortie scolaire de la classe de CP-CE1 de M Elliot et les deux dispositifs ULIS de Mme Sibaud et Mme Revillier au Moulin Richard de Bas ce mardi 17/10 dans le cadre du projet EDD. Le label est en cours de demande au niveau de l'Education Nationale.

Cette sortie n'a pas pu se faire en fin d'année dernière car aucune entreprise de transport n'avait pu assurer le déplacement.

Coût de la sortie : 610 € (car) + 488 € (entrées) soit 26 € par élève.

La coopérative scolaire a pris en charge 16€ et la participation des familles a été de 10 €.

- **EPS** : 4 intervenants sur l'école : M Lombard, M Barrier, M Paysan et M Bonneton.

La programmation des activités est élaborée conjointement, avec les enseignants.

Les classes devraient aller au gymnase de Mozac, au tennis, au CRTA, au parc du Cerey, avec des transports.

Les rencontres inter-écoles « course de longue durée » étaient prévues cette dernière semaine de période pour clore le cycle d'apprentissage. Elles ont été annulées pour toutes les écoles étant donné le niveau maximal du plan vigipirate dans les établissements suite aux événements tragiques du vendredi 13/10. Le service des sports va essayer de les reprogrammer à la rentrée des vacances de Toussaint.

Les enseignants et Gilles Lombard (ETAPS) organiseront la course parrainée dès que ce sera possible.

- **MUSIQUE** : Elise Escarguel intervient à l'école. Une personne devrait arriver en début d'année civile pour remplacer Mme Tortajada, exerçant désormais dans une autre commune.

Elise Escarguel a accompagné les enseignantes 5 séances en ce début d'année pour apprendre le chant "Entre terre et ciel" et « la Marseillaise » aux élèves des 5 classes de CE2-CM. Celui-ci sera repris par les élèves volontaires lors de la cérémonie du 11/11 à Riom dans le cadre du parcours citoyen de l'élève.

Un projet concerne les classes de CP, CP-CE1 et CE1 qui bénéficient d'une séance par semaine avec Elise Escarguel en lien avec le spectacle Mémé Mops. Des enregistrements de textes lus à partir d'albums étudiés en classe sont un des objectifs du projet.

- **ECOLE D'ARTS** : chaque classe bénéficiera de 3 séances de 2h sur un projet élaboré par Laure Girard ou Anne Maury, en lien avec la saison culturelle ou un projet de classe. Des navettes sont prévues pour 4 classes de CP et CE1. Les autres classes se déplaceront à pied.

- **Liaison CM2-6^{ème}** : le conseil école-collège (CEC) est prévu le mardi 14 novembre 2023 au collège Pierre-Mendes France. Les actions seront discutées lors de cette réunion.

Cette année, nous avons été conviés au CEC de Michel de l'Hospital. Une matinée bilingue est prévue le jeudi 28 mars 2024 avec Mme Martraix et une professeure d'anglais. Les deux classes de CM2 participeront avec une ou deux classes de 6^{ème}.

Mme Martraix, du collège Michel de l'Hospital viendra faire deux séances de découverte de l'allemand à l'école en début d'année civile.

- **ERASMUS** : Ce projet est mené pour fédérer une école dans son ensemble autour des valeurs européennes et pour améliorer les compétences linguistiques des élèves. Les enseignants continuent de se former à l'étranger, d'innover dans le domaine de l'enseignement et de s'impliquer dans les projets menés avec les élèves.

Mobilités enseignantes : La subvention accordée par Erasmus sur des fonds européens pour 2022-2023 a permis à 8 enseignants de l'école de bénéficier d'une formation du 10/07/2023 au 19/07/2023 en Islande. Ces mobilités ont pour objectif de développer nos compétences en anglais et de se former à d'autres pédagogies pour ensuite en faire bénéficier les élèves.

En 2023-2024, 7 enseignants et 2 AESH vont suivre une formation à Athènes du 22/10/2023 au 26/10/2023. Le thème est le montage vidéo à partir de la création d'un scénario en anglais et de prises d'images.

En 2024-2025 et en 2025-2026, il est prévu des mobilités d'élèves dans un pays de l'Union Européenne. Nous avons des pistes en Italie ou en Espagne qu'il nous faudra concrétiser.

La correspondance scolaire avec une école d'Angleterre pour les deux classes de CM1-CM2 et CM2 se poursuit cette année.

Les classes de CM1-CM2 de Mme Vullo et CM2 de Mme Champoux sont engagées dans un projet e-twinning sur le thème suivant : « De Athènes 2004 à Paris 2024 ». Il s'agit d'échanges de pratiques, travail collaboratif et communication entre les élèves par visio.

Les classes avec des CM1 vont créer un projet e-twinning sur le thème du développement durable avec des partenaires européens.

Mme Vullo est, depuis cette année, ambassadrice e-twinning sur le département 63.

L'école participera cette année au Christmas Exchange. Il s'agit d'envoyer des décorations traditionnelles françaises fabriquées par les élèves à 24 écoles de l'UE et ainsi recevoir des décorations de 24 écoles de l'UE en échange.

Une journée européenne sur le thème du sport et des JO sera organisée au sein de l'école en mai 2023 avec la participation de tous les élèves.

6°) Projet du périscolaire « Terre de jeux 2024 »

La commune a été labellisée « Terre de jeux 2024 » en 2020. L'équipe du périscolaire de JR a proposé de mener un projet sur 3 années scolaires avec les CE2 qui sont maintenant en CM2. Des sorties et des ateliers ont été proposés aux élèves. Ce projet a été accompagné par l'Association de Parents d'Elèves en tant que support lors des manifestations (course parents/enfants dans la cour, loto...).

Le final du projet est un voyage à Paris avec les élèves de CM2 (3 élèves ont refusé) et quelques élèves de CM1 pour compléter le car. Il se déroulera les 29-30 et 31 août 2024 pour assister à deux épreuves de compétition des jeux paralympiques : rugby et athlétisme.

La réunion de présentation aux parents a eu lieu en octobre.

La participation des familles est limitée, le coût du voyage est pris en charge par le budget ordinaire dédié aux activités périscolaires et par les recettes des différentes manifestations organisées par l'équipe du périscolaire.

7°) Manifestations à venir :

Course parrainée en novembre 2023

Goûter de Noël offert par la mairie le vendredi 22/12/2023

Loto-galette en **janvier 2024**

Journée européenne sur le thème du sport et des JO en mai 2024

Kermesse sous le thème du développement durable en juin 2024

8°) Questions

A la mairie :

- Les enseignants signalent une ventilation trop forte dans toutes les salles. Il y a un courant d'air permanent et la ventilation fait beaucoup de bruit. Est-il possible de régler le débit rapidement ?
- Dans certaines classes, la laine de verre qui se trouve entre le plafond et la plaque sous le plafond est visible. Des particules volent dans la classe. Les enseignantes sont inquiètes pour leur santé et celle des élèves.
- Equipement informatique dans les classes : il n'y a plus de quoi faire des visios, ce qui pose problème pour mener les projets européens. Mme Roustan remet un devis pour du matériel. La mairie va l'étudier.
- Les parents échangent sur la sécurisation du parking du haut : mise en place d'un cheminement piétons et d'un passage piétons

=> Il est à noter que ces questions ont déjà fait l'objet d'échanges entre les services municipaux et l'APE.

Mme Pelletier répond que la mairie a voulu étudier les flux pendant le temps scolaire, pendant les vacances et faire vivre l'établissement avant d'aménager durablement le parking. Un chemin piétonnier, des panneaux, un nouveau passage-piétons sont à l'étude. Les plantations auront lieu pendant les vacances d'octobre.

Pour l'école :

- Récréation pour les CM : est-il possible de trouver des solutions ? récréations en décalé, utilisation de l'îlot fraîcheur, ...
- L'équipe enseignante des CM précise que c'est un choix pédagogique réfléchi depuis longtemps. Le temps de classe est de 2h15. Dans les règles EN, une récréation est obligatoire si la demi-journée dépasse 2h30 et interdite si elle est de 2h ou moins. Les temps de travail et de détente sont bien pris en compte dans l'après-midi et les apprentissages sont plus productifs. Pour l'instant, cet aménagement est très positif.
- Rendez-vous médicaux : le fait de ne plus autoriser de sorties/entrées sur les temps de récréation semblent poser des difficultés aux parents. Est-ce définitif ?

Mme Roustan répond que c'est définitif. L'organisation dans l'école et l'agencement des nouveaux locaux ne permettent plus d'ouvrir à tout moment en garantissant la sécurité de tous.

Des aménagements sont mis en place pour les prises en charge régulières.

- Embauche d'emploi civique : est-ce possible que vous puissiez en bénéficier comme cela avait été le cas l'année dernière et très apprécié par les enfants ?
- L'école a 2 postes vacants mais pas de candidats.

L'APE a remis un chèque de 2 300 € pour la coopérative scolaire (recette de la kermesse en juin 2023).

Lors de l'AG de l'APE, Mme Roustan, soutenue par ses collègues de l'école maternelle, a demandé à l'APE s'il était possible de reverser les recettes des manifestations de manière proportionnelle au nombre d'élèves en maternelle et en élémentaire. L'APE a toujours divisé en deux parties égales alors que l'élémentaire a 2 fois plus d'élèves que la maternelle.

Dates des prochains conseils d'école : jeudi 7 mars et jeudi 20 juin 2024 à 18h

Fin du conseil d'école à 20h.